Pollution du Robec : la Métropole porte plainte

Hier en début de matinée, une pollution a été signalée dans le Robec, affluent de la Seine sous la forme d’une irisation de couleur blanche. Après constatations, la source de pollution a été identifiée : il s'agit d'un déversement de peinture à l'eau utilisée pour le marquage routier, dans le réseau pluvial d'une station de lavage d'une entreprise de Darnétal implantée à proximité du Robec. La Métropole condamne fermement tout comportement polluant d’un industriel du territoire et va donc porter plainte contre l’entreprise dans le cadre de cet événement.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie et Charlotte Goujon, Vice-présidente en charge des risques industriels et de la santé : « Nous l’avons dit clairement : nous serons intraitables sur la pollution des cours d’eau sur le territoire. Nous ne laisserons rien passer. La pollution du Robec, hier, n’est pas anodine. Polluer une rivière n’est jamais anodin. Il faut que les industriels du territoire prennent leur responsabilité afin d’éviter ce genre d’incident inacceptable. La Métropole Rouen Normandie va donc déposer une plainte environnementale. En matière de pollution accidentelle : tolérance zéro ! »